

Incendies en Gironde et dans les Landes : recommandations sanitaires aux populations exposées

| Surveillance et recommandations sanitaires lors d'expositions aux fumées

Recommandation pour la population générale (personnes à proximité d'un foyer d'incendie ou à distance mais subissant l'impact des fumées denses des feux de forêt) :

- Suivre les conseils des autorités sanitaires (notamment en ce qui concerne les évacuations, et la consommation de l'eau du robinet),
- Limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur,
- Garder les portes et fenêtres fermées et n'aérer que lorsque les conditions le permettent,
- Veiller à la qualité de l'air de l'intérieur de votre domicile (éviter la cigarette, les bougies, l'encens, etc)
- Occulter les aérations avec des linges humides,
- Se rincer à l'eau claire, et abondamment les yeux, le visage et la peau en cas d'apparition de symptômes cutanés ou oculaires,
- Arrêter les VMC durant les épisodes de fumées,
- Éviter les efforts physiques qui sont à l'origine d'une augmentation de la fréquence respiratoire et donc d'une augmentation de la pénétration des particules et des gaz dans les voies respiratoires,
- Surveiller de près les personnes à risques, les personnes âgées et les jeunes enfants.

En cas de signe de détresse grave, contactez le 15.

Pour des sensations d'irritation oculaires ou des voies supérieures. rapprochez-vous du centre antipoison de Nouvelle-Aquitaine au 05 56 96 40 80 ouvert H24 7/7 ou bien de votre médecin traitant.

Pour plus d'information concernant les recommandations sanitaires et les conduites à tenir :
<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-lair-et-pollution-atmospherique>

| Vigilance particulière pour les personnes à risque

Sont particulièrement concernées, tous les patients atteints d'affections cardio-respiratoires chroniques (asthmatiques, bronchopneumopathie chronique obstructive BPCO et autres insuffisants respiratoires, insuffisants cardiaques, patients coronariens, autres atteintes cardio-pulmonaires, toutes causes de dyspnée ...) ainsi que ceux présentant un état de vulnérabilité en

rapport avec une autre affection chronique (diabète, patients immunodéprimés, patients dialysés, patients atteints d'affections inflammatoires chroniques...) ou leur statut physiologique : patients âgés, patients obèses, patients allergiques, jeunes enfants, femmes enceintes.

En cas de fumées importantes, le port d'un masque FFP2 peut réduire l'inhalation de particules fines. Portez-le lorsqu'il est nécessaire de sortir, veillez à ce qu'il soit bien ajusté et remplacez-le dès qu'il devient humide, sale ou difficile à respirer, et au plus tard après une journée d'utilisation (environ 8h d'utilisation cumulée).